Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Geschichte

Band: 2 (1952)

Heft: 2

Buchbesprechung: Les écoles vaudoises à la fin du régime bernois [Georges Panchaud]

Autor: Pelet, Paul-Louis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

GEORGES PANCHAUD, *Les écoles vaudoises à la fin du régime bernois*. Bibliothèque historique vaudoise, t. XII, Lausanne 1952, 392 p.

Depuis quelques années, des monographies heureuses orientent l'étude du régime bernois dans le Pays de Vaud non plus uniquement vers l'histoire politique, mais vers ses aspects agricoles, économiques ou sociaux. Dans chacun de ces domaines, l'historien, qui ne juge plus en héritier direct des révolutionnaires de 1798, se fait une opinion fort différente de celle qu'ont répandue les œuvres de Verdeil, de Vulliemin ou de Maillefer. L'ouvrage que publie M. Georges Panchaud tend lui aussi à faire ressortir quelques mérites de l'occupation bernoise.

L'auteur s'intéresse aux dernières années du XVIIIe siècle, période pour laquelle une documentation abondante permet d'analyser tous les problèmes que l'instruction publique pose aux pédagogues et aux gouvernements. Comme il existe d'excellentes études sur l'Académie et le Collège de Lausanne, M. Panchaud porte ses efforts vers les collèges des autres villes et — avant tout — vers les 564 classes primaires et leur 25000 élèves (en 1947, 1333 classes et 34448 élèves).

Dans le Pays de Vaud, l'organisation scolaire bernoise date de 1536. La première tâche des conquérants avait été de répandre la religion réformée et d'en assurer le triomphe. Un enseignement généralisé du nouveau catéchisme et des psaumes facilitait la lutte contre les tenants du papisme. D'autre part, tout chrétien devait savoir lire les Saintes Ecritures. Les pasteurs furent chargés de veiller à la diffusion de l'instruction indispensable à chaque réformé. Dès 1676 un mandat souverain rendit obligatoire (mais non gratuite) la fréquentation de l'école. Chaque commune devait en ouvrir au moins une.

En 1758 et 1773, de nouvelles ordonnances confirment ou précisent les exigences du gouvernement. Aucun adolescent ne peut être retiré de l'école avant qu'il ne sache lire correctement et réciter tout son catéchisme.

L'enquête ordonnée en 1799 par Philippe-Albert Stapfer, ministre des Arts et des Sciences de la République helvétique permet de juger jusqu'à quel point la volonté du législateur a été respectée.

Quelques villes, comme Morges ont construit des collèges confortables. D'autres, comme Lausanne, n'ont pas d'édifices publics pour l'enseignement primaire. A la campagne, la maison communale réserve parfois quelques locaux pour l'école; dans une quarantaine de cas, un seul où se donnent les leçons et où logent le régent et sa famille. Les habitants des plus petites communes reçoivent à tour de rôle les écoliers chez eux.

Garçons et filles se serrent sur des bancs sans pupitre. Une ou deux tables seulement sont prévues pour ceux qui apprennent à écrire. Près de soixante pour cent des classes ont plus de quarante élèves, quelques-unes jusqu'à cent vingt! Mais la fréquentation n'en est pas régulière, en été surtout où les enfants sont retenus aux champs. Pour compenser le mauvais rendement dû aux trop forts effectifs et aux absences répétées, l'horaire heb-

domadaire est chargé: souvent quatre heures le matin, trois l'après-midi, et, entre Noël et Pâques, la veillée, pour les plus grands.

Les inspections et les examens annuels sont du ressort du pasteur, qui examine aussi les candidats à la régence et désigne les deux meilleurs. Le bailli procède à la nomination; en pratique, il se fie aux indications du corps pastoral.

L'élève apprend à épeler, lire, réciter, prier et chanter les psaumes. Lorsqu'il sait l'alphabet, sa première lecture est la Bible. Puis on lui fait seriner jusqu'à ce qu'il le récite par cœur, un catéchisme rédigé pour des adultes. Ecrire et compter sont réservés aux plus avancés, à ceux aussi qui peuvent se payer plumes d'oie et papier. L'orthographe importe moins que la calligraphie. L'arithmétique se borne aux opérations élémentaires, auxquelles s'ajoute parfois la règle de trois. Mais avec les divers systèmes, décimal, duodécimal, vigésimal en usage, ces opérations sont beaucoup plus compliquées que de nos jours. La division composée devient une opération pour virtuose. Tous les magisters ne savent pas la faire.

Ni le programme, ni les méthodes, ni les livres — les esprits les plus éclairés s'en rendent compte — ne sont adaptés à la psychologie enfantine. On utilise avant tout abécédaires, catéchismes, Bibles et psautiers. Des choix de textes bibliques ou des abrégés d'histoire sainte apparaissent aussi. Sur 564 écoles, 33 possèdent une grammaire française, 25 ont adopté un recueil de lectures enfantines, 5 un traité d'arithmétique. M. Panchaud décrit et analyse chacun de ces manuels, souvent mal connus; chapitre précieux pour toute recherche bibliographique.

Mais ce qui compte le plus, dans une école, c'est le maître. Trente pour cent seulement n'ont jamais eu d'autre occupation. Ce sont les fils de régents qui secondent puis remplacent leur père, ou quelques bons élèves de village. Le chômage, une infirmité, la misère ont conduit les autres — à tout âge — à l'enseignement. Auparavant, ils étaient agriculteurs (28%), artisans et ouvriers (15%), horlogers (6%), etc. Si quelques-uns font preuve d'une certaine culture, d'autres nous stupéfient par leur ignorance (voir p. 273).

Leur salaire varie d'un poste à l'autre, au gré des ressources communales, des legs, des subsides du seigneur ou de l'Etat. Berne n'intervient que dans quelques régions trop pauvres ou pour assurer un enseignement confessionnel de qualité dans les écoles protestantes des bailliages mixtes. L'Etat verse en espèces ou en céréales tout au plus onze pour cent des pensions. Heureux ceux qui touchent bon an mal an un certain nombre de sacs de grains ou de pots de vin. Ils sont au moins à l'abri des chertés. Malgré la multiplicité des ressources, les honoraires des instituteurs sont des plus faibles. Vingt-cinq pour cent d'entre eux reçoivent moins de cent francs par an. Si bien que le gain journalier moyen d'un pédagogue s'élève à 41 centimes. Celui d'un maître charpentier ou d'un ouvrier qualifié varie de 1 fr. à 1.30 fr., celui d'un manœuvre de 80 ct. à 1 fr. Le régent n'a souvent pas de quoi

vivre, encore moins de quoi élever une famille. D'où nécessité pour lui d'exercer un autre métier, ou de ne considérer l'école que comme une occupation accessoire. Les déficiences de l'enseignement primaire s'expliquent pour la plus grande part par l'insuffisance des traitements, et par l'absence de caisses de retraites, qui force les titulaires à sévir jusqu'en leur extrême vieillesse.

Les enfants échappent aux statistiques et aux enquêtes, mais M. Panchaud réussit à relever leurs jeux et à expliquer ce que cachent les expressions patoises. Cependant le jeu d'«ougnon» n'est pas, me semble-t-il *saute-mouton*, mais plutôt le *cheval-fondu* (à Cossonay «oignon» en 1925—1930).

L'éducation du peuple, telle qu'elle se présente à la fin du régime bernois n'est pas satisfaisante: pédagogie indigne de ce nom, programme sans attrait et de peu d'utilité pratique, bâtiments sans hygiène, instituteurs sans formation. Que de critiques à faire! Mais les Vaudois, à part les faibles d'esprit, savent lire. Ils ne sont reconnus majeurs qu'à cette condition. Quatre-vingt-dix pour cent d'entre eux écrivent — au moins leur nom.

Ainsi par la volonté des Bernois, dès le XVIe siècle, les habitants du pays de Vaud ont reçu une instruction, si minime soit elle, qui manque souvent au XVIIIe et même au XIXe siècles dans les pays catholiques. C'est grâce à ce minimum que les almanachs se répandent dans les campagnes, que les idées des révolutionnaires sont accueillies sans trop d'illusions, que la révolution vaudoise s'accomplit sans heurts. Et si l'Eglise, respectée par le régime nouveau garde au XIXe siècle une place prépondérante dans la vie des Vaudois, c'est que jamais elle n'a joué le rôle d'un éteignoir, mais que, pour les besoins de la religion, elle a toujours favorisé l'instruction des masses. Les plus gros reproches que l'on peut adresser aux Bernois, c'est de n'avoir pas suffisamment subventionné les écoles primaires — mais qui le faisait alors? —, c'est surtout de n'avoir pas imposé avec assez de fermeté l'application des lois scolaires!

Par la richesse de ses multiples détails, par ses nuances (qu'un compte rendu ne peut que négliger), et par son objectivité, l'étude de M. Panchaud contribue à faire mieux comprendre l'esprit et l'œuvre de l'ancien régime.

Lausanne *Paul-Louis Pelet*

J. A. v. Sprecher, *Kulturgeschichte der Drei Bünde im 18. Jahrhundert.* Bearbeitet und neu herausgegeben mit Einführung, Textergänzungen und Literaturnachtrag von Staatsarchivar Dr. Rudolf Jenny, Chur. LXXVII/783 S.

In den Jahren 1873 und 1875 hat J. A. v. Sprecher seine zweibändige Geschichte der Republik der Drei Bünde im 18. Jahrhundert veröffentlicht. Der erste Band behandelt in lockerer Anordnung Ereignisse aus der politischen Geschichte, während der zweite der Kultur- und Wirtschaftsgeschichte gewidmet ist. Anfangs des gleichen Jahrzehnts sind Conradin von Moors «Geschichte von Currätien und der Republik gemeiner drei Bünde», Wolf-